Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212203269-20260304-20260304004-DE

DÉPARTEMENT
COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT
SAINT – BRIEUC

COMMUNE DE SAINT – RIEUL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatre mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est assemblé dans le lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Catherine DREZET, Maire.
Présents: Catherine DREZET, Laurent JOSSET, Catherine TURBIAUX, Rémy BALLAN, Julien LONCLE, Baptiste BOCHARD, Élodie MARIE, Nathalie DANO, Emmanuel BEURIER, Anne-Marie MAHÉ
Absents excusés : Rodolphe LESAGE, Michel MARIN, Marie BOUVIER
Absents : Ludovic POILVET, Stéphane GICQUEL
Secrétaire de séance : Anne-Marie MAHÉ

Objet- Affectation du résultat 2025
Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de la section de fonctionnement 2025 du budget de la commune comme suit :

- Compte 002 : excédent de fonctionnement : 41 524.95€
- Compte 1068 : recettes d'investissement : 100 000€

A SAINT RIEUL
Le 10 mars 2026
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-RIEUL
CÔTES-D'ARMOR

Catherine DREZET

Secrétaire de séance

Anne-Marie MAHÉ